

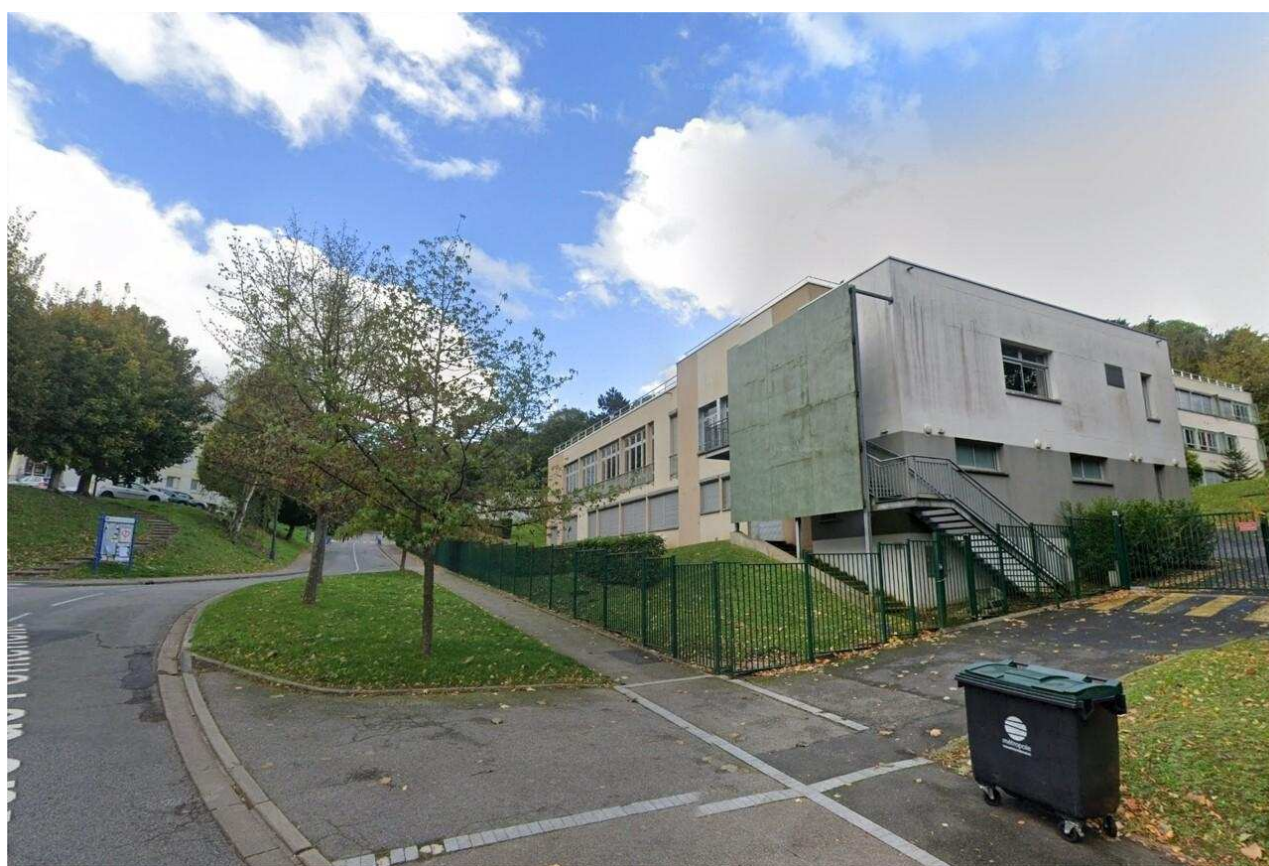
Déville-lès-Rouen

actu.fr du 29 janvier 2025

873 mots

## « Je vais la frapper et la tuer » : collégiens et personnels sont harcelés sans limite, près de Rouen

Des insultes puis des menaces de mort. Une élève a harcelé ses camarades de classe durant de nombreux mois puis des membres de la direction. Le collège a finalement porté plainte.



Un collège de la Métropole de Rouen a porté plainte contre un élève pour des faits de harcèlement. Une audience a eu lieu au tribunal pour enfant, au début du mois de janvier 2025.

Un collège de l'agglomération de Rouen (Seine-Maritime) a été le théâtre d'une étonnante affaire. Lors de l'année scolaire 2024, une élève a été accusée de harceler de nombreux camarades de classe et leurs familles. Mais aussi des membres de la direction de l'établissement. Le volume des messages était si important et leur contenu si menaçant que l'établissement scolaire a décidé de porter plainte contre elle. Elle est d'ailleurs passée au tribunal pour enfant de Rouen, au début du mois de janvier 2025. On vous détaille cette affaire qui laisse de nombreux acteurs en plein désarroi.

## Des menaces de viol et de meurtre

Une nouvelle élève, virée de son précédent établissement, est arrivée au collège Jules-Verne de Déville-lès-Rouen, lors de l'année scolaire 2023 - 2024. Elle est plutôt solitaire, mais ses premiers jours se déroulent « normalement ». « Elle avait ses copines. Elle était innocente », nous détaille une camarade de classe. Puis, dans une sorte de frénésie, elle va se créer de nombreux comptes sur les réseaux sociaux. Notamment TikTok et Snapchat. Puis, elle va publier du contenu dégradant et menaçant.

Parfois en messages privés, parfois à la vue de tous. Elles bombardent d'insultes de nombreux camarades de sa classe. Souvent, elle se cache derrière la photo d'une autre personne et utilise des pseudos. Chaque soir, des centaines de propos haineux inondent les portables de ses camarades de classe. « Je vais la frapper et la tuer », « Il va crever », « Tu me dégoûtes », « Tu es moche sale handicapé. » Le dossier est conséquent.

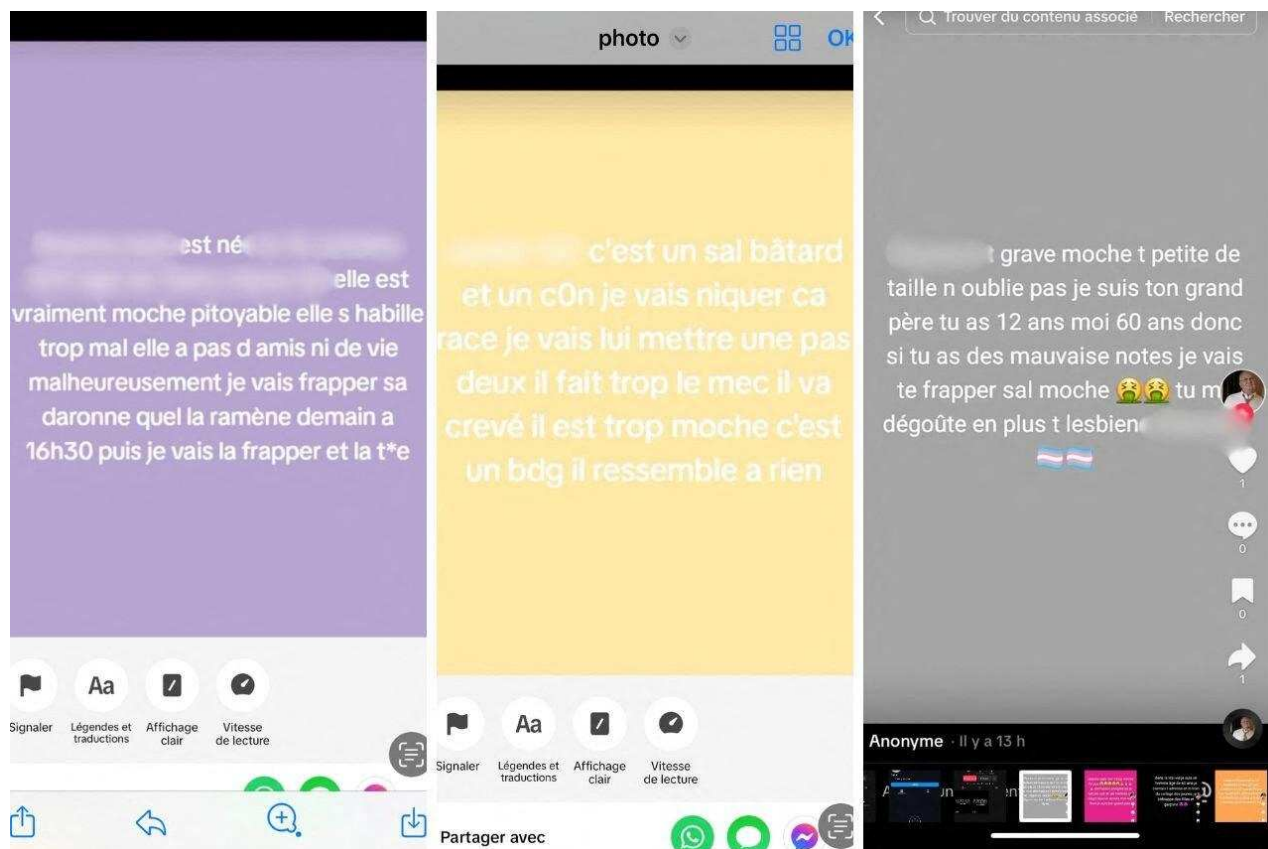
« Au début, on avait peur »

« Au début, on avait peur », se souvient Chloé\*, jointe par téléphone par 76actu. Cette élève au collège Jules-Verne se remémore des dizaines et des dizaines de messages qu'elle a pu recevoir. « On ne savait pas qui c'était. Elle prenait plein d'identités différentes et surtout celles de gens de la classe. Il y avait des doutes sur qui était vraiment à l'origine de ces messages qui n'étaient pas toujours en DM (message privé). Dès qu'on sortait des cours, il y avait une nouvelle vidéo qui sortait sur TikTok », relate-t-elle.

Il y avait beaucoup de tension, j'étais sur les nerfs. On ne s'attendait pas vraiment à ce que ça aille aussi loin.

*Chloé - Élève au collège Jules-Verne de Déville-lès-Rouen*

« Ça l'a affectée. Ça l'a blessée », explique une parent d'élève, présente au tribunal, à 76actu en évoquant le cas de sa fille, victime dans cette affaire. En tout, 12 enfants ont été entendus comme victimes. « Puis les insultes se sont transformées en menaces de mort contre les parents. Ça a pris une ampleur immense, ça a dégénéré. »



Des messages comme ceux là, il en existe des centaines sur les portables des enfants visés par cette élève du collège de Déville-lès-Rouen.

L'élève mise en cause, alors âgée de 14 ans, paraît incontrôlable. Car si les faits s'estompent - plus ou moins - avec les vacances d'été, ils reprennent de plus belle dès la rentrée scolaire de l'année 2024-2025. Un point de bascule a lieu quand elle menace de mort le principal du collège. Rien ne semble pouvoir arrêter sa logorrhée haineuse et numérique.

« Des actes de cyberharcèlement graves »

L'Éducation Nationale intervient et ouvre une cellule psychologique pour aider les élèves victimes de ces insultes. Mais ce n'est pas tout. Le collège a décidé de poursuivre l'élève en justice. « L'établissement Jules-Verne de Déville-lès-Rouen, en lien avec les services du rectorat, a effectivement été amené à déposer plainte au regard de la gravité des faits signalés. Ces derniers incluent des menaces à l'encontre de personnels, d'élèves et de leurs familles, ainsi que des actes de cyberharcèlement graves », indique à 76actu le rectorat.

Pour le rectorat, l'objectif c'est « d'assurer la protection des élèves, des personnels, et de maintenir un climat scolaire serein ». Pour démontrer la gravité du harcèlement subi, les services de l'État ont mis en place tout un accompagnement spécifique pour les « élèves impactés » et de citer l'arrivée « d'infirmière, de psychologue scolaire, d'un assistant social et des équipes mobiles de sécurité ».

[TÉMOIGNAGE. Victime de harcèlement scolaire, Alexis raconte ses « années d'enfer »](#)

Du côté judiciaire, l'audience de janvier n'a pu aller à son terme. Une expertise psychiatrique ayant été demandée avant qu'un jugement puisse être prononcé. « Une expertise à laquelle nous avons tous adhéré », explique Me Blalouz, avocate d'une des victimes. Me Bigot, l'avocate de la collégienne mise en cause, n'a pas souhaité apporter de commentaire pour le moment. Au niveau scolaire, l'élève a été renvoyée définitivement. Elle est accompagnée par les services « académiques et médico-sociaux afin d'évaluer ses besoins spécifiques et de l'accompagner dans un cadre éducatif adapté ».

De son côté, Chloé attend désormais une nouvelle audience au tribunal pour enfant, programmée à la fin du printemps, pour connaître le point final de cette histoire.

\*Prénom modifié

Suivez l'actualité de [Rouen](#) sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok